

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 juin 2015

Présents : GOIZET Henri, DOMINGUEZ Jean José, DUPIN André, FERRAN Alain, GALY Yves, GROS Corine, VILLEMUR Daniel, CHINCHILLA Isabelle, PERIOT Christelle

Absents excusés : TISSIERES Thomas (pouvoir à H. Goizet) FOURGEAUD Sébastien

Secrétaire de séance : André DUPIN

Lecture des délibérations du Conseil Municipal du 17 avril 2015.

Ordre du jour

1-Choix du bureau d'études pour l'urbanisation du centre du village.

Après analyse des trois offres reçues, c'est le cabinet Axe ingénierie à Colomiers qui s'est classé premier et donc a été retenu par la commission des travaux.

2-Vente de terrain ERDF.

Il s'agit de deux parcelles bordant le poste de distribution et croisant la rue des potiers. Délibération à prendre pour la signature de l'acte.

3- Demande de subvention amendes de Police

Dans le cadre du projet d'urbanisation du centre de village, le plateau de ralentissement central est susceptible d'être subventionné au titre des amendes de Police. Il convient de prendre la délibération correspondante pour un montant de 25000 € HT.

4 Demande de subvention à la région pour le boulodrome et la couverture du bâtiment Mairie - Salle des Fêtes

Le projet de couverture du boulodrome est susceptible d'être subventionné par la Région.

La couverture du toit de la Salle des Fêtes peut être également subventionné sous réserve que les travaux génèrent un gain d'économie d'énergie de 30%.

Délibération à prendre.

5.Décision modificative budget eau

Modification technique de changement d'article à la demande du comptable du Trésor

6.Décision modificative budget principal

Modification technique de changement d'article à la demande du comptable du trésor

7. Prises de guirlandes dans divers secteurs de la commune

Délibération à prendre suite à la demande d'installation de 6 prises au SDEHG.(part à la charge de la commune 700 €)

8.Amortissement subvention d'équipement versée .

Délibération à prendre pour le Comptable du Trésor pour la mise en amortissement sur 15 ans de la quote part de la commune dans les travaux de restauration du Pont de la Noue .

Questions diverses :

Vente de la coupe de bois .

Le conseil décide de fixer le prix du stère à 38 €.

Point sur les contrats aidés arrivant à terme